



Paiement des dommages et intérêts par l'administration.

Par Rapp Frederic, le 25/10/2017 à 12:46

Fonctionnaire de Police, j'ai été blessé en service en 2011, l'auteur des faits a été condamné à me verser des dommages et intérêts. J'ai saisi l'administration pour le paiement de cette indemnisation depuis maintenant plusieurs mois et suis sans nouvelle depuis. Pas de paiement effectué et aucun moyen de savoir ou en est la mise en paiement. Le SAJC affirme avoir transmis le dossier au service financier, et je n'ai aucun moyen de contacter ce service pour savoir quelle suite est donné à ma demande d'indemnisation.

Que puis je faire?